

N° 47

HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, CANADA

SECOND SESSION

32ND PARLIAMENT

DEUXIÈME SESSION

32^e PARLEMENT

Votes and Proceedings

Procès-verbaux

Monday, March 12, 1984

Le lundi 12 mars 1984

Le débat reprend sur le motion de M. Crobie (Saint-Jean-Quert), appuyé par M. Nielsen.—Que la Chambre regrette que le gouvernement n'ait pas inclus, dans le budget de février 1984, de mesures destinées à mettre fin au fléchissement continu du dollar canadien, à contre l'augmentation régulière du chômage qui atteint déjà des niveaux critiques et à lutter contre le retour de la flamée élevée, facteurs symptomatiques de la fin de toute relance possible qui prouvent clairement l'incompétence du gouvernement et l'insensibilité dont il fait preuve en ne tenant aucunement compte des difficultés sociales et économiques qu'il impose à la population canadienne.

Après plus ample débat, les déclarations relatives à cette motion sont terminées conformément à l'article 63(1) du Règlement.

(Déclarations sur la motion d'ajournement)

A dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réglée conformément à l'article 63(1) du Règlement.

11.00 o'clock a.m.

Le débat reprend sur le motion de M. Crobie (St. John's West), secondé par M. Nielsen.—That this House regrets the failure of the government to include measures in the February 1984 Budget to prevent the continually sagging Canadian dollar from further decline, reverse the continuous increase in the already critically high levels of unemployment, and combat the return to steadily rising high interest rates, all of which signals an end to any possible recovery and clearly demonstrates the incompetence of the government and its callous attitude of ignoring the social and economic hardships that it is imposing upon the Canadian people.

After further debate, in accordance with Standing Order 63(1), the proceedings expired.

(Proceedings on Adjournment Motion)

At 6:00 o'clock p.m. the question "That this House do now adjourn" was deemed pursuant to Standing Order 63(1).

onze heures

After debate the question was deemed to have been adopted.